



# Conditions Générales de Vente (CGV)

## 1. INSCRIPTION

### Formation INTER – inscription via le catalogue disponible sur le site internet

Toute inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception par Essen'ciel Formation :

- Du bulletin d'inscription, dûment complété et signé ;
- Du règlement de l'acompte à hauteur de 30 % du coût total de la formation.

*Tant que le bulletin d'inscription et le règlement n'auront pas été reçus, Essen'ciel Formation se réserve le droit de disposer librement des places-stagiaires.*

### Formation INTRA – sur site pour un groupe constitué

Toute session ne sera considérée comme définitive qu'après réception par Essen'ciel Formation :

- Du devis, dûment signé ;
- De la convention de formation, dûment paraphée et signée ;
- Du règlement de l'acompte à hauteur de 30 % du coût total de la formation.

*Tant que le devis, la convention et le règlement n'auront pas été reçus, Essen'ciel Formation ne considérera pas la formation comme confirmée.*

## 2. TARIFS

Les tarifs, indiqués sur le devis, le programme de formation, et dans la convention de formation comprennent l'intervention du formateur, les supports de formation (« papier », Powerpoint, etc.), et la documentation pédagogique remise à chaque stagiaire en cours ou en fin de formation.

Ils ne prennent pas en compte les frais annexes tels que les frais de déplacement du formateur ni les repas sauf pour les formations dites « catalogue ».

## 3. MODALITES DE PAIEMENT

Tous les tarifs indiqués le sont en NET.  
Essen'ciel Formation n'est pas assujetti à la TVA.

Le règlement de la formation peut s'effectuer :

- × Par prélèvement
- × Par chèque bancaire
- × Par virement bancaire

Toute somme non payée à l'échéance du règlement de la facture donnera lieu au paiement par le bénéficiaire de pénalités de retard fixées à trois (3) fois le taux d'intérêt légal (L313-2 du code monétaire et financier).

Ces pénalités sont exigibles de plein droit.

## 4. ADMINISTRATION

Dès l'inscription à une formation « catalogue » validée ou la mise en place de la formation INTRA confirmée, Essen'ciel Formation adresse :

- Une convocation au stagiaire ou à la structure-cliente indiquant toutes les informations utiles pour se rendre sur le lieu de la formation ;
- Le livret d'accueil du stagiaire ;
- Une enquête sur les « Attentes du stagiaire » ;
- Un plan d'accès pour se rendre à la formation.
-



## Conditions Générales de Vente (CGV)

Une fois la formation réalisée, Essen'ciel Formation établit :

- Une attestation de présence et de fin de formation ;
- Une facture correspondant au devis signé.

### 5. ORGANISME FINANCEUR

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO, Région, France Travail, etc.), il appartient à l'employeur du stagiaire de :

- Vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme tiers ;
- De faire la demande de prise en charge avant la formation ;
- D'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription quel sera l'organisme tiers à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à Essen'ciel Formation avant le démarrage de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'employeur du stagiaire ou à la structure-cliente.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'employeur du stagiaire ou à la structure-cliente.

D'autre part, dans le cas où l'organisme tiers n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (cause : absences répétées, abandons, etc.), le coût de l'ensemble de la formation restera dû par l'employeur du stagiaire ou par la structure-cliente.

### 6. CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (courriel, courrier postal ou SMS) ; un accusé de réception sera adressé en retour par la Direction d'Essen'ciel Formation.

Si le contractant annule entre 20 et 15 jours calendaires avant la date de démarrage de la formation, 30 % du montant total du devis signé resteront acquis à Essen'ciel Formation au titre de dédommagement notamment pour la préparation de l'action de formation.

Si la décision d'annulation de la part du contractant intervient moins de 15 jours calendaires avant la date de démarrage de la formation, 50 % du montant total du devis signé resteront acquis à Essen'ciel Formation.

Au jour du démarrage de la formation, la totalité du coût de la formation et des éventuels frais annexes seront retenus et facturés.

Si le nombre de stagiaires est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, Essen'ciel Formation se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard 7 jours calendaires avant la date prévue de la formation. Les stagiaires inscrits et leur employeur en seraient immédiatement informés ; les règlements effectués seraient reportés pour une nouvelle session de formation voire remboursés si aucun consensus n'était trouvé.

Essen'ciel Formation se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou de remplacer un formateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligeaient.

Essen'ciel Formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- De refuser toute inscription de la part d'une personne ou d'une structure qui ne serait pas à jour dans ses paiements ;
- D'exclure à tout moment tout stagiaire dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ;
- D'exclure tout stagiaire qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de son inscription (coordonnées de son employeur, conditions de financement, etc.).



## Conditions Générales de Vente (CGV)

### 7. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

#### REGLEMENT EUROPEEN RELATIF A LA PROTECTION DES DONNEES

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) et d'après l'article 15 et 16, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Vous pouvez adresser vos questions concernant le traitement de vos données personnelles et exercer vos droits auprès de la direction d'Essen'ciel Formation :

- Soit par courriel à Madame Jessy CAZANAVE : [contact@essencielformation.fr](mailto:contact@essencielformation.fr)
- Soit par courrier postal à l'adresse :

*Essen'ciel Formation*  
21, rue des Chenevières  
57590 MALAUCOURT-SUR-SEILLE

Les données informatiques ne feront en aucun cas l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres structures ou organismes de quelque nature qu'ils soient.

### 8. LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Le présent accord est régi par le droit français.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, à défaut d'un accord préalable des parties, le Tribunal Judiciaire de Metz sera seul compétent.

**Les signatures du bulletin d'inscription, du devis et/ou de la convention de formation valent acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.**